



CONFIRMATION DE RABAIS DE FLOTTE / DE LA DUREE DE DETENTION

délivré par:

Société: **transfair**
Adresse: Hopfenweg 21
Code postal / localité: 3000 Berne 14

Date:

Nous confirmons que le membre mentionné ci-dessous est un membre actif de transfair (sauf les retraités) et qu'il est employé dans une des entreprises mentionnées à la page 2. L'immatriculation du véhicule se fait exclusivement au nom et au prénom du membre mentionné ci-dessous. Les autres personnes sont expressément exclues.

.....
Nom, prénom en majuscules

.....
Signature et cachet

Membre/propriétaire du véhicule (selon le permis de circulation)

Nom, prénom:

Adresse:

Code postal/localité:

Employeur du membre:

N° de tél. du membre:

E-mail du membre:

Par sa signature, le propriétaire du véhicule susmentionné confirme avoir pris connaissance des conditions suivantes et les accepte:

- 1. La mise en circulation du véhicule se fait exclusivement au nom de la personne susmentionnée**
- 2. La durée minimale de maintien du véhicule est de 6 mois**

Par sa signature, le propriétaire du véhicule donne son accord pour que Mercedes-Benz Suisse SA puisse vérifier le respect de la durée de maintien minimale de 6 mois du véhicule acheté sur la base de cette confirmation, en interrogeant les autorités compétentes en matière de circulation routière sur la durée d'immatriculation. En cas de non-respect de la durée minimale de maintien, le propriétaire du véhicule est tenu de rembourser à l'entreprise de vente le rabais obtenu en faveur de Mercedes-Benz Suisse SA.

Protection des données:

Vous trouverez des informations détaillées sur le thème de la protection des données dans nos informations sur la protection des données, disponibles sur www.mercedes-benz.ch

Signature du détenteur du véhicule:

Données du véhicule (à remplir obligatoirement par le partenaire de vente)

Marque/modèle N° de châssis

N° WB Plaque de contrôle

Note au partenaire de vente de Mercedes-Benz Suisse SA:

Seuls les formulaires **entièrement** remplis et signés conformément à la réglementation en matière de signatures dans ReSP sont acceptés. Mercedes-Benz Suisse SA se réserve le droit de vérifier les données et de refuser le remboursement de la remise en cas d'abus de cette réglementation. La validité de cette attestation est de 6 mois à compter de la date d'émission et est valable pour 1 véhicule maximum.



CONFIRMATION DE RABAIS DE FLOTTE / DE LA DUREE DE DETENTION

Pour pouvoir bénéficier du rabais de flotte, le membre transfair doit être employé dans l'une des entreprises suivantes (liste exhaustive):

Poste & Logistique

- La Poste Suisse SA
- Post CH AG
- Post CH Netz AG
- Post CH Kommunikation AG
- PostAuto AG
- PostFinance AG

TIC (technologies de l'information et de la communication)

- cablex AG
- Swisscom AG
- Swisscom Directories AG / localsearch

Transports publics

- Appenzeller Bahnen AG
- BLS AG
- BLS Cargo AG
- BLS Fernverkehr AG
- Freiburgische Verkehrsbetriebe / Transport Publics Fribourgeois SA (TPF)
- Matterhorn Gotthard Bahn AG
- PostAuto AG
- Regiobus AG
- Rhätische Bahn AG (RhB)
- CFF Cargo SA
- CFF Cargo International SA
- Chemins de fer fédéraux suisses CFF SA
- Schweizerische Südostbahn AG
- Turbo AG
- TMR Transports de Martigny et Régions SA
- Transports publics genevois (TPG)
- Transports Publics de la Région Lausannoise sa
- Verkehrsbetriebe VBZ Zürich

Administration publique

- Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)
- Département fédéral de l'intérieur (DFI)
- Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC)
- Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)
- Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR)
- Département fédéral des finances (DFF)
- Département fédéral de justice et police (DFJP)
- Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich (ETH)
- Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPF)
- Swissmedic (Institut suisse des produits thérapeutiques)